

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 février 2021

PROGRAMMATION LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES - (N° 3699)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AE55

présenté par

M. Pancher, Mme Frédérique Dumas et M. Clément

ARTICLE PREMIER

CADRE DE PARTENARIAT GLOBAL

Compléter l'alinéa 66 par la phrase suivante :

Mais alors que la moitié de la population mondiale n'a pas accès aux services de santé de base, la pandémie de COVID-19 qui sévit depuis le mois de novembre 2019 a fait dramatiquement bondir les besoins des populations en matière de santé.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à rappeler que la crise sanitaire liée à la propagation du COVID19 est arrivée dans un monde où déjà la moitié de la population mondiale n'avait pas accès aux services de santé de base. La pandémie actuelle, qui a conduit à un recul drastique de ces services, appelle ainsi à des efforts supplémentaires pour répondre aux besoins urgents et croissants dans ce secteur essentiel.